

Commune de Suze

Conseil municipal du 7 juillet 2021

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Sylvie Bonnassieux, Dominique Chapelle, Sophie Fourquin, Noëlle Lantheaume, Bérangère Driay ;
MM. Ad Koolen, Eric Rolland. Arrivée de M. Fabien Lombard à 21h05.
- Absents : MM. Thierry Vallet, Simon Thomé.
- Secrétaire : Mme Marielle Gauthier

Ordre du jour

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Délibération : participation à l'emprunt du Syndicat Mixte des Eaux Drôme-Gervanne (SMEDG) (point 7 bis)

Demande mise au vote et approuvée à l'unanimité.

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 juin 2021
- 2 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : taux de l'exonération
- 3 - Marché du tiroir : mise à disposition des espaces communaux
- 4 - Régie d'avance et de recettes : suppression de la régie
- 5 - Service de l'eau : augmentation du tarif des fournitures de réparation du réseau
- 6 - Bâtiment Maillefaud : avancement du projet
- 7 - Maison des services au public (MSAP) : présentation
- 7 bis - Délibération : Participation à l'emprunt du Syndicat Mixte des Eaux Drôme-Gervanne (SMEDG)
- 8 - Questions diverses

1 - Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal

Le compte-rendu du conseil municipal du 2 juin est approuvé, à l'unanimité.

2 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : taux de l'exonération

Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes vont bénéficier d'une compensation par le versement du produit de l'impôt sur le foncier bâti des départements. Actuellement le département exonère à 100 % les propriétaires de construction nouvelle durant les deux années qui suivent l'achèvement des travaux. Il est proposé aux communes de diminuer cette exonération entre 40 % et 90 %. Le Maire propose de fixer le taux d'exonération à 40 %.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

3 - Marché du tiroir : mise à disposition des espaces communaux

L'association du Marché du tiroir propose d'organiser un moment festif de 18h à 22h30, chaque lundi du mois d'août 2021. Elle demande à la commune la mise à disposition des espaces communaux suivants :

- hangar Audibert,
- esplanade Audibert
- terrain de basket
- jardin public autour de la fontaine et du monument aux morts
- parking situé sur la parcelle ZC 78 et petit parking derrière l'église

- parking de covoiturage à destination des personnes à mobilité réduite, ainsi que la fourniture de l'eau et de l'électricité

Une convention de mise à disposition sera proposée à l'association dans ce sens. Un fléchage des toilettes bien visible a été demandé par les habitants des Jaux.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

Les 5 lundis du mois d'août, l'accès aux Jaux sera fermé pour les véhicules légers, de 18h à 23h par arrêté municipal. Les habitants des Jaux pourront continuer d'accéder au village. Une déviation sera mise en place pour les autres habitants. Passage par le chemin de Peylong, puis les Perriers pour aller à Beaufort, passage par la route des Plaines et le chemin de Laray pour aller au vieux village. La route sera annoncée comme barrée à l'intersection de la D70 et de la D70A, au niveau des Berthalais.

Le stationnement sera interdit le long de la D70A.

Les organisateurs ont prévu des parkings pour accueillir le public avant d'arriver aux Jaux.

21h05 : arrivée de M. Fabien Lombard

4 - Régie d'avance et de recettes : suppression de la régie

Suite à un changement de procédure (nécessité de se rendre à la poste de Crest pour effectuer les opérations, coût des dépôts), la régie devient contraignante à maintenir. Le Maire propose sa suppression.

En cas de besoin, la trésorerie de Crest propose d'effectuer des avis de recettes.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

5 - Service de l'eau : augmentation du tarif des fournitures de réparation du réseau

La société Objectif Eau a informé par courrier de la hausse de 10 % sur le prix des fournitures à compter du 1^{er} juin 2021.

6 - Bâtiment Maillefaud : avancement du projet

La phase d'avant-projet sommaire (APS) est engagée et a permis de définir un programme précis : le projet comprendra une salle à vocation scolaire, un local de rangement mis à disposition des locataires des logements communaux (17 m²), un logement de type T4 avec terrasse loggia.

Le 6 juillet, le projet a été présenté aux habitants des Jaux (présence importante des habitants). Les échanges ont permis de dresser une liste de remarques à prendre en compte. Mme Cosson a demandé à rejoindre le comité consultatif permanent « Cœur de village » qui suit ce projet. Sa demande a été acceptée.

La mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture sera étudiée par le bureau d'études de la centrale villageoise Gervanne-Sye.

7 - Maison des services au public (MSAP) : présentation

Les élus ont rencontré la personne qui s'occupe de la MSAP à Beaufort. C'est un bureau ouvert au public avec une grande amplitude horaire pour aider au suivi ou à la constitution de dossiers administratifs, faciliter l'utilisation des outils informatiques, ...

Mme Chapelle ajoute que dans le cadre de l'aide sociale, il existe des logements pour accueillir les personnes victimes de violence, que la mutuelle SAMIR peut être intéressante. Si besoin, il faut s'adresser aux travailleurs sociaux de la CCVD. Cette dernière va recruter un troisième travailleur social. On peut avoir leurs coordonnées en mairie.

7 bis - Délibération : Participation à l'emprunt du Syndicat Mixte des Eaux Drôme-Gervanne (SMEDG)

Le Maire expose que le montant dû pour la participation 2021 aux emprunts du SMEDG s'élève à

141,81 euros. Or sur le budget primitif, seulement 141,80 euros ont été prévus sur ce chapitre. Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative.

Le maire propose de réduire d'un centime la dépense liée au personnel extérieur à l'article 621 et d'augmenter du même montant la dépense de charges diverses à l'article 658.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

8.1 - Question diverse : demande d'urbanisme

- Permis de construire déposé par M. Pascal Blanc : reconstruction d'un poulailler, quartier les Sausses.

Le service instructeur de la CCVD a donné un avis favorable, après la demande de pièces complémentaires faite conjointement avec le comité consultatif permanent. Une préconisation pour végétaliser les abords du bâtiment a été adossée.

8.2 - Question diverse : comité consultatif permanent « Voirie »

Le comité devra se réunir prochainement pour faire un état des lieux de l'usage des chemins communaux et ruraux. L'équipe municipale est intervenue sur plusieurs chemins pour demander le rétablissement de l'emprise communale. Le Maire remercie les habitants pour leur compréhension et pour les efforts qui ont été concédés pour préserver l'intérêt général.

8.3 - Question diverse : journée citoyenne du 14 juillet

L'équipe municipale espère que les habitants seront nombreux à répondre présents à l'initiative (voir diffusion dans les boîtes aux lettres). Un vin d'honneur sera servi aux habitants à 19h.

Le départ à la retraite de M. Freddy Dessy, employé communal, sera célébré à cette occasion.

8.4 - Question diverse : inauguration du captage du Vivier

Le 13 juillet à 15h30, il sera procédé à l'inauguration des travaux réalisés pour réhabiliter le captage avec les financeurs et entreprises concernées, en association avec la commune de Beaufort.

La population sera invitée à l'automne pour une présentation des travaux.

8.5 - Question diverse : comité pilotage Natura 2000

La présidence du comité de pilotage a été attribuée à Suze. C'est M. Fabien Lombard qui représentera la commune.

La circulation autour des chutes de la Druise et la répartition des flux touristiques est à l'étude par le comité de pilotage et la communauté de communes.

Des îlots de sénescence (très vieux bois) ont été identifiés autour de la chapelle de St Pancrace. Des propriétaires vont être contactés pour signer s'ils le souhaitent une convention visant à la conservation de ces espaces naturels particuliers pendant une période de 30 ans.

8.6 - Question diverse : pastoralisme et multi-usages

Suite à un travail entre les communes de Gervanne-Sye, la mise en place d'actions expérimentales va avoir lieu. L'installation de panneaux pédagogiques va être effectuée par la commune de Suze. Pendant les 2 mois d'été, la CCVD va mettre à disposition des communes de la Gervanne, des jeunes en service civique pour sensibiliser au partage de l'espace entre activité pastorale, pratique sportive et de loisirs et expliquer le comportement à adopter face aux chiens de protection. Le parking sous le vieux village sera le site-pilote pour accueillir les promeneurs ainsi que la chute de la Druise et la rivière Drôme.

Une pose de compteurs pour estimer les périodes de fréquentation par les promeneurs a été demandée.

8.7 - Question diverse : tirage au sort des jurés d'assises

Aucun Suzois n'a été tiré au sort lors du tirage qui s'est tenu à Aouste le 22 juin 2021.

8.8 - Question diverse : formation des élus

Dans le cadre du droit à la formation, l'équipe municipale a suivi une formation sur la gestion des conflits et quatre élus ont suivi une formation sur le budget municipal.

Les formations sont intégralement prises en charge par l'Etat.

8.9 - Question diverse : relève des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu à partir de début août. Comme chaque année, il est demandé de veiller à bien dégager les accès aux regards.

8.10 - Question diverse : assemblée générale du Club intergénérationnel

Changement du bureau. Plus de 140 adhérents dans la vallée.

De nombreuses activités sont proposées régulièrement (jeux de société, conversation anglaise, généalogie, gym, yoga, etc) ainsi que des activités occasionnelles (repas champêtre, visites de musées, Camargue).

8.11 - Question diverse : journal municipal

Un espace sera prévu pour présenter régulièrement les différentes actions de la CCVD car certaines sont mal connues.

Les associations locales pourront aussi se faire connaître par ce biais.

Fin de la séance à 22 h 40.

Prochain conseil municipal : mercredi 1^{er} septembre à 20h, sous réserve que la date permette l'étude du permis de construire qui sera déposé pour le projet de rénovation aux Jaux.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 9 juillet, 10h : comité stratégique bois à Eurre
- 10 juillet, 17h : AG Biovallée
- 12 juillet, 18h : réunion bassin Gervanne-Sye
- 13 juillet, 15h30 : inauguration captage du Vivier
- 13 juillet, 18h30 : bureau puis conseil communautaire
- 14 juillet, 15h : journée citoyenne suzoise
- 20 juillet, 10h30 : visite commission embellissement du Département
- 27 juillet, 9h : CCP Cœur de village (projet Maillefaud)

Le Maire,
Bérangère Driay

